

GLOSSAIRE

Airport Express

Service de transport ferroviaire dédié entre une métropole et son aéroport.

Capacité d'une ligne ferroviaire

Elle est définie par un nombre maximal de circulations pouvant être écoulées par cette ligne au cours d'une période de temps donnée.

Saturation d'une ligne ferroviaire

Une ligne ferroviaire est saturée lorsque la capacité maximale de la ligne est atteinte.

Certification ISO 14001

La norme ISO 14001 est un outil, basé sur le volontariat, permettant la gestion des impacts d'une activité, d'un produit ou d'un service sur l'environnement.

Contrat de Plan État-Région (CPER)

Les CPER ont été créés par la loi du 29 juillet 1982 pour accompagner la décentralisation et la déconcentration de l'action publique. L'État et la Région s'accordent sur un programme septennal d'actions en matière d'aménagement et de développement du territoire régional. Le CPER en cours couvre la période 2000/2006.

Dédié (réservé)

Un moyen de transport est dédié à une destination ou à un service lorsqu'il est spécifiquement conçu pour cette destination ou ce service.

Déplacement

Mouvement effectué par une personne entre deux points de l'espace. Il peut être réalisé avec un ou plusieurs moyens de transport.

Développement durable

Développement qui intègre les problématiques environnementales, économiques et sociales afin de satisfaire les besoins des populations actuelles sans compromettre ceux des populations futures.

Direction Régionale de l'Équipement

Les DRE, dépendent du Ministère de l'Équipement, du Logement, du Tourisme et de la Mer. Elles assurent la préparation et la coordination de la mise en œuvre des politiques de l'État dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'habitat, des infrastructures et de la sécurité routière, des transports de marchandises, de l'économie du bâtiment, des travaux publics et des transports ; elles participent à l'aménagement du territoire et aux missions de défense et de sécurité civile.

Direction des Transports Terrestres (DTT)

La DTT dépend du Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.

Grandes Lignes

Trains de voyageurs exploités par la SNCF pour son propre compte.

Hub aérien

Illustre l'organisation d'un aéroport comme un pivot où les arrivées et les départs des avions sont programmés de façon à optimiser les correspondances des passagers aériens entre deux destinations.

Intermodalité

Action de combiner plusieurs modes de transport différents pour un même voyage.

LGV - LGV d'interconnexion

Ligne à Grande Vitesse.

Les TGV circulent sur les LGV. La LGV d'interconnexion relie la LGV Nord à la LGV Sud-Est et dessert les gares "Aéroport Charles de Gaulle TGV" et Marne-la-Vallée-Chessy.

TGV - TGV Jonction

Train à Grande Vitesse.

Les TGV jonction assurent des dessertes TGV de province à province et contournent Paris en utilisant la LGV d'interconnexion (ex : Lille-Marseille). Ces TGV desservent l'aéroport de Roissy CDG.

Mission

Ensemble des gares desservies par un ensemble de trains de même sens. Deux trains ayant la même mission desservent les mêmes gares.

Part modale

Proportion d'utilisation d'un mode de transport particulier.

Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Institué par la loi d'orientation des transports intérieurs de 1982 et rendu obligatoire par la loi sur l'air de 1992 dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, le Plan de Déplacements Urbains, établi pour 10 ans, propose des orientations pour la maîtrise de la circulation automobile et le développement des modes de transport peu polluants.

Plan de Protection de l'Atmosphère

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) a été introduit par la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996. Ce plan s'applique aux agglomérations de plus de 250 000 habitants et aux zones dans lesquelles les valeurs limites de qualité de l'air ne sont pas respectées. Il vise à ramener dans la zone les concentrations en polluants à un niveau inférieur aux valeurs limites. Pour ce faire, des prescriptions particulières applicables aux différentes sources d'émission (chaudières, usines, trafic routier, combustion du bois,...) sont prises par arrêté préfectoral. Chaque plan doit faire l'objet d'une enquête publique.

Redécoupage de block

Le block est le système d'espacement des trains. Il s'appuie sur des cantons, section élémentaire de voie à l'intérieur de laquelle un seul train peut se trouver. Le redécoupage du block consiste à modifier ces sections, généralement en les rendant plus courtes pour augmenter la capacité de la ligne.

Régularité

Elle est mesurée par le pourcentage de trains dont le retard n'excède pas 5 minutes. Les trains supprimés sont considérés comme en retard.

Rupture de charge

Correspondance d'un moyen de transport à un autre.

Saut de mouton

Ouvrage d'art permettant à une voie ferrée d'en franchir une autre de façon dénivelée.

Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIF)

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme a été institué par la loi d'orientation foncière de 1967. Devenu Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France en 1982, il constitue le document de référence de la planification territoriale de la Région Ile-de-France. Il est élaboré par le Préfet de région en étroite concertation avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Économique et Social Régional, les 8 départements et les communes.

Schémas de Services Collectifs (SSC)

Il s'agit de documents de planification à 20 ans approuvés par le gouvernement en 2002. Leur élaboration est le fruit d'une large concertation avec les partenaires territoriaux, et notamment les collectivités régionales. Au nombre de neuf, ils couvrent l'ensemble des politiques sectorielles structurant le territoire (enseignement supérieur et recherche, culture, santé, information et communication, transports de voyageurs et de marchandises, énergie, espaces naturels et ruraux, sport).

Signalisation

Ensemble de dispositifs permettant de transmettre des consignes aux conducteurs. Ces dispositifs assurent la sécurité des circulations et la bonne marche de l'exploitation.

Sillon

Réservation horaire d'un train sur la ou les lignes qu'il emprunte, prenant en compte les caractéristiques du matériel roulant et de l'infrastructure, ainsi que les interférences avec les autres trains.

Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)

Autorité organisatrice des transports publics de l'Ile-de-France.

Système aéroportuaire

Ensemble formé par différents aéroports. Le système formé par les aéroports d'Orly et de Roissy CDG se situe à la 6^e place mondiale pour le trafic passager.

Train Express Régional (TER)

Les TER sont des trains de voyageurs exploités par la SNCF pour le compte des Autorités Organisatrices de Transport de province (Conseils régionaux).

Trajet

Itinéraire emprunté pour se rendre d'un lieu à un autre.

Transfert modal – Report modal

Action de reporter une partie des voyageurs d'un mode de transport sur un autre.

Voie

Installation permettant la circulation et le stationnement d'un moyen de transport (train, voiture...).

ABRÉVIATIONS

CPER

Contrat de Plan État Région

CNDP

Commission Nationale du Débat Public

CPDP

Commission Particulière du Débat Public

DRE

Direction Régionale de l'Équipement

DTT

Direction des Transports Terrestres

GIE

Groupement d'Intérêt Économique

IAURIF

Institut d'Aménagement d'Urbanisme de la Région Ile-de-France

PDU

Plan de Déplacements Urbains

SDRIF

Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France

STIF

Syndicat des Transports d'Ile-de-France

SSC

Schémas de Services Collectifs